

Termes de référence

Désignation d'un commissaire aux comptes pour l'association IECD MAROC

1. Contexte général et justification

Depuis 2014, l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) Maroc œuvre en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes Marocains vulnérables, âgés de 15 à 30 ans. Implanté dans plusieurs régions du Royaume, notamment Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Marrakech-Safi, l'IECD Maroc agit en étroite collaboration avec des partenaires publics, privés et associatifs.

L'action de l'IECD s'articule autour de deux axes majeurs :

- **La formation et l'insertion professionnelle**, à travers des dispositifs innovants d'accompagnement vers l'emploi
- **L'entrepreneuriat**, par la mise en place de programmes adaptés aux porteurs de projets.

2. Informations Financières

Voici les estimations financières et administratives pour l'année 2025 :

Budget annuel	7 Millions MAD
Nombre de salariés	20 Salariés
Nombre de factures saisies par mois	50 - 60
Nombre de compte bancaire	1

3. Mission

L'IECD Maroc est à la recherche d'un commissaire aux comptes pour certifier les comptes des exercices 2025, 2026 et 2027. Le commissaire aux comptes sélectionné pourra être reconduit pour les deux exercices budgétaires à venir 2028 et 2029.

Le Commissaire aux Comptes aura pour mission principale de **certifier les comptes annuels**, en garantissant leur **régularité, sincérité et fidélité**, conformément aux dispositions légales marocaines en vigueur et aux **normes professionnelles d'audit**.

La mission inclut les volets suivants :

a. Audit légal des états financiers

- Examiner les états financiers annuels (bilan, compte de résultat, annexes) afin d'exprimer une opinion motivée sur leur conformité aux principes comptables en vigueur.
- Vérifier que les états reflètent fidèlement la situation financière et patrimoniale de l'organisation.

b. Évaluation du contrôle interne

- Identifier les principaux risques financiers et opérationnels.
- Apprécier l'efficacité des procédures de contrôle interne mises en place pour prévenir les erreurs, irrégularités ou fraudes.
- Formuler, si nécessaire, des recommandations pour améliorer le système de contrôle interne et les processus comptables.

c. Revue des obligations fiscales, sociales et réglementaires

- S'assurer du respect des obligations fiscales (TVA, IR, etc.) et sociales (CNSS, AMO, etc.).
- Vérifier que l'organisation respecte les exigences réglementaires applicables aux associations ou ONG.

d. Communication avec les instances de gouvernance

- Présenter les conclusions de l'audit au Conseil d'Administration et/ou à l'Assemblée Générale.
- Émettre un rapport de certification, ainsi qu'une lettre de recommandations le cas échéant.
- Être à disposition de l'organe de gouvernance pour toute explication complémentaire.

4. Processus de sélection

Une consultation restreinte est menée par l'IECD Maroc auprès d'une sélection de commissaires aux comptes.

Les dossiers de candidatures devront être constitués des pièces suivantes :

- Une proposition technique faisant apparaître, une brève présentation de votre entreprise (secteur d'activité, références clients, etc.), la composition et la qualification de l'équipe chargée de la réalisation de la prestation (noms, qualités et CV des personnes mobilisées)

pour l'étude), les modalités d'intervention du candidat pour répondre aux attentes du commanditaire, ainsi qu'un planning d'exécution, pour une certification des comptes en activité normale.

- Un devis détaillé daté et signé. Ce devis doit indiquer les montants TTC en dirham de la prestation de la certification des comptes des 5 Années.

- Une attestation d'affiliation du prestataire au registre des expert-comptable ;

Des entretiens téléphoniques pourront être organisés avec les candidats présélectionnés. La sélection finale sera basée sur :

- La qualité technique de l'offre ;
- L'expérience dans le secteur associatif ;
- La compétitivité de la proposition financière.

5. Modalités de candidature

Les candidatures doivent être envoyées à :

Rajaa Alaoui

Responsable Administratif et Financier – IECD Maroc

 rajaa.alaoui@iecd.org

Date limite de soumission : 25 juin 2025.